

REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DES YVELINES	C.C.A.S. DE LA CELLE SAINT-CLOUD	La Celle Saint-Cloud 
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.		Délibération n° DEL25-07 Du jeudi 27 mars 2025
L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 27 mars 2025, à 17 heures 30, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqués à domicile le 14 mars 2025, se sont réunis dans la salle des Commissions, sous la présidence de Sylvie d'ESTEVE, Vice-Présidente du C.C.A.S., représentant Olivier DELAPORTE, Président du Centre Communal d'Action Sociale, excusé.		
EN EXERCICE : 17 PRESENTS : 12 POUVOIR : 01 VOTANTS : 13	POUR : 13 CONTRE : 00 ABSTENTIONS : 00	
PRESENTS Madame Sylvie d'ESTEVE, Vice-Présidente du C.C.A.S. <i>Mesdames et Messieurs les Maires-adjoints :</i> M. Benoît VIGNES, Mme Dominique PAGES, M. Mohamed KASMI, <i>Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux :</i> Mme Birgit DOMINICI, Mme Marie-Pierre DELAIGUE, M. Jean-François THOMAS <i>Mesdames et Messieurs les Membres associatifs :</i> Mme Françoise CACLIN, Mme Agnès DEMODE, M. Philippe POUDOU, M. Alain ROZANSKI, M. Yves de SAINTIGNON ABSENTS Monsieur Olivier DELAPORTE, Président du C.C.A.S. Mme Françoise ALBOUY, M. Benoit EYMARD, M. Jean-Baptiste JOUANNIC, Mme Tatiana FAGOT PROCURATIONS Mme Françoise ALBOUY à Mme Birgit DOMINICI		
Objet : COMPTE DE GESTION 2024 DU COMPTABLE PUBLIC DE LA VILLE BUDGET PRINCIPAL DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)		
<i>Le Conseil d'Administration du C.C.A.S.,</i> Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et Comptable Publique, Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées sur la gestion 2024, journée complémentaire incluse, et considérant que le Compte de Gestion présenté par le Comptable Public est en parfaite concordance avec le Compte Administratif et en particulier quant aux résultats, <i>Après en avoir délibéré</i> DÉCIDE <i>À l'unanimité des membres présents et représentés,</i>		

délibération - suite

1. **D'arrêter**, sauf règlement par l'autorité compétente, les résultats et totaux des différentes sections budgétaires comme indiqués sur le tableau ci-après :

SECTION BUDGETAIRE	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT		AFFECTATION DU RESULTAT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024		TRANSFERT DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE		RESULTAT BRUT A LA CLOTURE	
	Déficit	Excédent		Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent
INVESTISSEMENT	14 705,68 €			37 501,45 €			64 600,42 €		12 393,29 €
FONCTIONNEMENT		128 668,68 €	16 444,47 €	274 014,56 €			305 313,91 €		143 523,56 €
									155 916,85 €

2. **De prendre acte** de la comptabilité des valeurs inactives qui se présente **telle que dans le tableau annexé**,
3. **De déclarer** que le Compte de Gestion dressé pour l'année 2024 par le Comptable Public n'appelle aucune observation, ni réserve.

La présente délibération fera l'objet des mesures de publicité et de transmission prévues par les textes de loi en vigueur. Elle pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans les deux mois à compter de sa publication.

Pour extrait conforme au Registre

Le Président du C.C.A.S.



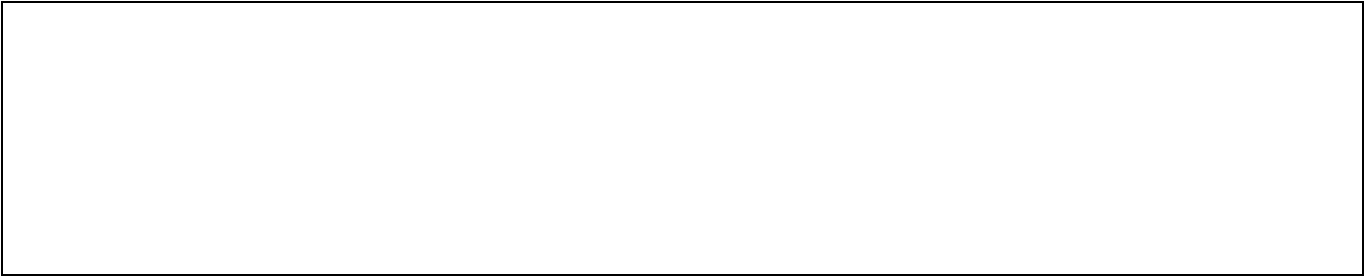
Olivier DELAPORTE

Vice-Président de Versailles Grand Parc

Maire

Accusé de réception en Préfecture :
: 078-267800480-20250327-DEL_25-07-DE.
Date de télétransmission : 03/04/2025
Date de réception en Préfecture : 03/04/2025
Date de sa publication : 03/04/2025





ANNEXE

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

25000 - CCAS LA CELLE SAINT CLOUD

Exercice 2024

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal					
Investissement	-14 705,68		-37 501,45	64 600,42	12 393,29
Fonctionnement	128 668,68	16 444,47	-274 014,56	305 313,91	143 523,56
TOTAL I	113 963,00	16 444,47	-311 516,01	369 914,33	155 916,85
II - Budgets des services à caractère administratif					
25300-RESIDENCE RENAISSANCE					
Investissement	98 569,10		2 921,46		101 490,56
Fonctionnement	49 041,93		8 241,27		57 283,20
Sous-Total	147 611,03		11 162,73		158 773,76
TOTAL II	147 611,03		11 162,73		158 773,76
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	261 574,03	16 444,47	-300 353,28	369 914,33	314 690,61

DM 1 délibération du 10/10/2024 : intégration des résultats du GCSMS suite dissolution et transfert des résultats au SIM
AD via le 1068 et le 65888 (64 600.42 et 304 613.91 euros)